

Offre Mobilis, transports publics

Jusqu'au 28 février 2023, il vous sera possible de bénéficier d'une carte journalière pour deux personnes, valable sur l'ensemble du réseau Mobilis. Cette offre est valide sans restriction les jours de semaine ou les week-ends et jours fériés. Tarif unique de Fr. 39.— pour deux personnes. Plus d'informations sur www.vaudloisirs.ch



Les proches aidants et leurs proches

La Fondation Pro-XY propose des prestations pour les proches aidants et leurs proches.

Intégrée au dispositif socio-sanitaire vaudois, elle collabore avec les différents organismes d'aide et de soins à domicile et contribue à la valorisation du travail des proches aidants.

UNE HEURE DE RELÈVE



Relève

Le proche aidant
se ressource

Le proche aidé
a du plaisir

En 2022, la Fondation a soutenu 666 proches aidants et 453 proches aidés. Près de 25% de la population suisse est proche aidante.

Pour plus d'informations, vous vous invitons à visiter le site Internet

www.pro-xy.ch

Parkings publics communaux

Vous pouvez désormais trouver un plan de situation des parkings publics communaux sur le site internet www.grens.ch ainsi que dans les piliers publics d'affichage.

Affichage public

Afin de vous permettre d'afficher vos petites annonces (à vendre, à donner, à échanger etc...), un espace est à votre disposition sur le panneau d'affichage public situé sous le pavillon du bâtiment communal.

DECES

Toutes nos condoléances à la famille de
Madame Gilberte Pradervand
qui nous a quitté le 24 décembre 2022
dans sa 100^{ème} année



Conseil Général

Dates à retenir : **lundi 19 juin 2023, à 20h15, au Chalet**
lundi 2 octobre 2023, à 20h15, au Chalet
lundi 11 décembre 2023, à 20h15, au Chalet

Bonne lecture et à tout bientôt

La Municipalité



Le Nénuphar

Journal communal

Bulletin d'information des Bots

Edition - février 2023



Chers habitantes et habitants,

Nous voilà au début d'une nouvelle année qui devrait apporter des changements sur la qualité de notre vie. Au programme, plusieurs projets pour vous et nous réunir afin de reprendre une vie quasiment normale après ces deux années de restrictions. Les relations sociales sont importantes pour notre société et nous espérons que les moments de partage et de fête que nous vous proposons vous donneront du plaisir. Dans tous les cas, c'est notre volonté de vous inclure dans nos projets et de vous donner la possibilité de devenir également les acteurs de leur réussite afin de redonner une âme à notre petit village.



Eclairage public

La première phase de mise à niveau de nos luminaires a été réalisée. Nous avons maintenant 73% de nos luminaires qui sont en LED, avec un abaissement automatique de l'intensité d'éclairage à 30% entre minuit et 5h du matin, hormis les zones de passages piétons. Les 14 autres luminaires restant seront mis à niveau d'ici l'été.

Antenne 5G

Swisscom a fait une demande à la commune pour poser une antenne de téléphonie mobile dans le village et ainsi mieux desservir la zone lors du passage en 5G qui nécessite une plus grande densité. L'emplacement envisagé se situe à la sortie du village direction Chésereux, à côté du réservoir d'eau. Un document répondant aux éventuelles interrogations est disponible sur le site Internet de la commune.

Une séance d'information sur le projet par Swisscom est prévue le jeudi 9 mars 2023 à 20h00, au Chalet.

Il faut savoir notamment que contrairement aux idées reçues, plus l'utilisateur est proche de l'antenne moins la puissance d'émission est forte. Par soucis d'organisation veuillez vous inscrire à cette séance en envoyant un message à greffe@grens.ch.





Chenilles processionnaires

Les propriétaires, locataires, usufruitiers, fermiers ou exploitants des fonds portant des pins ou des cèdres atteints par les chenilles sont tenus de détruire les nids de chenilles processionnaires du pin dès leur apparition. Les poils de chenilles possèdent des propriétés urticantes qui peuvent provoquer des troubles ou des réactions allergiques (Œdèmes, démangeaisons, asthme, etc.).



La seule lutte efficace est la lutte mécanique qui consiste à couper les nids au sécateur et à les détruire par le feu. Une information générale sur les chenilles processionnaires du pin et les moyens de destruction des nids est à disposition sous :

www.vd.ch/themes/environnement/forets/chenilles-processionnaires

Recensement des chiens

En application du règlement du Conseil d'Etat du 6 juillet 2005, la Municipalité informe les propriétaires de chiens qu'ils sont tenus d'annoncer au Greffe Municipal :

- Les chiens acquis ou reçu en cours d'année ainsi que ceux qui restent en leur possession.

Les propriétaires sont également priés d'annoncer les chiens décédés ou vendus. Nous vous remercions de votre coopération.



Manifestations 2023

Cette année, nous aimerions vous proposer quelques dates où nous pourrions nous retrouver, faire connaissance, partager des moments de rires et de joie en toute simplicité.

Notre commune compte 401 habitants au 1^{er} janvier 2023. Nous partageons nos lieux publics, nos routes, notre bureau administratif, mais de manière anonyme et indépendante. Et si, cette année, nous essayions de partager plus ?

Dans ce contexte, nous vous proposons d'agender quelques dates

- Le 30 avril 2023 dès 11h00** : Inauguration de la place de jeux
- Le 26 mai 2023 à 18h00** : Apéritif canadien et jeux de société – sous le tilleul du chalet
- Le 23 juin 2023 à 18h00** : Apéritif canadien et pétanque – espace terrain de foot
- Le 23 juillet 2023 à 12h00** : Pique-nique et animation – petite forêt
- Le 1^{er} août 2023** : fête nationale
- Le 20 août 2023 à 10h30** : tournoi de pétanque familial



Tous ces petits évènements ne pourront se faire sans vous ! En tant que participants(es) bien sûr, mais également en tant que bénévoles.

Dans un monde où nous vivons tous à 100 à l'heure, il n'est pas toujours facile de s'engager pour proposer ses services sur de longues périodes. C'est pourquoi nous avons pensé que vous seriez peut-être plus intéressés(es) à participer quelques heures, à un seul de ces évènements, sans engagement sur la durée. Un p'tit coup de main juste une fois parce que vous en avez envie. Vous pouvez choisir le projet qui vous intéresse et vous inscrire en tant qu'aide bénévole en vous adressant au Greffe Municipal (greffe@grens.ch)

Venez partager votre dynamisme et votre bonne humeur au service de notre population. On se réjouit de partager ces moments avec vous.

Afin de ne manquer aucun évènement, pensez à télécharger l'application « OIOIWeb ». Vous recevrez une notification quelques jours avant le début des festivités.

Vie sociale

Nouveaux habitants et apéritif de nouvelle année

Tout au long de l'année 2022, ce sont 28 nouveaux habitants qui sont venus s'installer à Grens. Le 28 janvier dernier, c'est au chalet que nous avons pu faire leur connaissance. Merci à toutes à tous d'être venus si nombreux partager ce moment festif.

